Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 9 janvier 2019

Quels ministres conserveront leurs postes ?/ Selon le quotidien *Haykakan Jamanak*, après la formation du nouveau gouvernement six ministres conserveront leurs postes. Il s'agit du Ministre de l'éducation et des Sciences Arayik Haroutunian, du Ministre de la santé Arsen Torosian, du Ministre de l'Administration et du Développement territorial Suren Papikian, du Ministre des Situations d'urgence Feliks Tsolakian, du Ministre des transports, des communications et des technologies de l'information Hakob Archakian et du Ministre de la Protection de la Nature Erik Grigorian. Selon le quotidien, l'actuel vice Premier ministre Tigran Avinian, le chef du cabinet du Premier ministre Edouard Aghajanian, le chef du service de contrôle de l'Etat Davit Sanasarian et la vice-ministre du Travail et des Affaires Sociales Zarouhi Batoian continueront leurs fonctions. Parmi les candidats gouverneurs, 6 gouverneurs (le gouverneur de la Région de Vayots Dzor Trdat Sarkissian, le gouverneur de la Région d'Ararat Garik Sarkissian, le gouverneur de la Région de Gegarkounik Gnel Sanossian, le gouverneur de la Région d'Aragatsotn David Gevorgian, le gouverneur de la Région du Kotayk Romanos Petrosian, le gouverneur de la Région du Lori Andrey Ghukasian) et le gouverneur adjoint de la région du Syunik Narek Babaian maintiendront leurs postes. Selon les sources de *Haykakan Jamanak*, la Ministre par intérim de la culture Lilit Makounts, le ministre par intérim de la Diaspora Mkhitar Hayrapetyan et le porte-parole du Premier ministre Arman Eghoian quitteront leurs fonctions et accepteront leurs mandats au Parlement. Par ailleurs, Lilit Makounts serait nommée chef de la fraction de l'alliance « Mon pas ».

Débats sur la candidature du 3ème vice-président du Parlement/ La presse revient sur les candidatures des vice-présidents du nouveau Parlement. Rappelons que l'alliance « Mon pas » de Nikol Pachinian proposera la candidature de l'actuel premier vice-Premier ministre Ararat Mirzoian au poste de Président du Parlement et les candidatures de Lena Nazarian et Alen Simonian aux postes de vice-présidents du parlement. La constitution arménienne réserve le troisième poste de vice-président à un représentant de l'opposition parlementaire. Il sera donc attribué à l'un des deux autres partis politiques entrés dans le nouveau Parlement: « Armenie Prospère » et « Arménie lumineuse ». Les journaux rendent compte de la déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle les députés de son alliance voteraient plus probablement pour le candidat de « Armenie Prospère », car ce dernier est la deuxième force parlementaire en importance. Selon les sources du quotidien *Jamanak*, le parti « Armenie Prospère » aurait l'accord de Nikol Pachinian de faire élire Vahe Enfiajyan comme troisième vice-président du nouveau parlement. Le quotidien *Aravot* indique que selon le chef du parti « Arménie lumineuse », Edmon Maroukian, cette « tradition » de nommer un représentant de la deuxième force parlementaire en importance au poste du troisième vice-président est un héritage de l'ancien régime et doit disparaître ou être inscrit dans la Constitution si les nouvelles autorités veulent la continuer. *Aravot* indique que le parti « Arménie lumineuse » proposera la candidature de l'actuelle

Ministre par intérim du Travail et des Affaires Sociales Mane Tandilian. Rappelons que la session inaugurale du nouveau parlement arménien aura lieu le 14 janvier 2019.

Critique du mouvement raciste sur les réseaux sociaux/ Le quotidien *Aravot* critique la pétition électronique lancée sur les réseaux sociaux demandant l'expulsion du pays des immigrés étrangers notamment des indiens. Selon *Aravot*, ce mouvement provient de l'ignorance d'une partie de la population, qui craint que les immigrés indiens et pakistanais troublent le marché du travail d'Arménie en proposant leurs services à des tarifs moindres. En outre, les organisateurs craignent les « effets démographiques » de cette immigration. *Haykakan Jamanak* indique que le site de la pétition change.org a supprimé la pétition en y voyant des connotations racistes. La presse indique que le mouvement reste actif sur les réseaux sociaux.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.